



Canadian Radiation Protection Association Association canadienne de radioprotection

Travel Information for International Delegates

Traveling from Outside of North America

It is recommended that all international delegates review the requirements of the Canadian Government with regard to travel to Canada. For more information, please visit the [Immigration, Refugees and Citizenship Canada website](#).

Entry Requirements for Canada

Please refer to the following website for entry requirements for Canada, including a list of countries whose citizens require travel visas (scroll down the page): [Entry Requirements for Canada](#).

Electronic Travel Authorization (eTA)

[Review the Government of Canada's official website](#) to apply for an eTA to fly to a Canadian airport. Find out what it is and how to apply online.

Biometrics

For information on biometrics (fingerprints and photographs), please refer to [Biometrics](#).

Travel Visas

It may take Canadian Embassies/Consulates several months to process a visa application. Applicants must check with their respective authorities to determine exact processing requirements. For more information about Canadian government requirements for visitors and contact information for Visa offices, visit www.cic.gc.ca.

This link provides an estimate on how long it may take to process a visa application, based on the duration to process 80% of applications in the past: [visa processing times](#).

Letters of Invitation for Travel Visa Applications

Upon request, the Canadian Radiation Protection Association (CRPA) will issue a Letter of Invitation to international delegates who require a travel visa to enter Canada to attend the conference.

- **CRPA does not issue Letters of Invitation for groups - letters are issued for individuals only.**
- **All individuals requesting a Letter of Invitation must be registered as a FULL conference delegate and payment must be made IN FULL.**
- CRPA does not accept any responsibility for visa applications nor will it influence the processing of visas.
- CRPA does not cover expenses related to conference attendance. Costs for conference registration, travel, accommodation, transportation, and meals not included with conference registration are the responsibility of the delegate.
- If a delegate is unable to attend the conference due to being unable to obtain a visa, a refund for conference registration fees will be issued upon request, in accordance with the Refund and Cancellation Policy as outlined on the [conference website](#).



Canadian Radiation Protection Association Association canadienne de radioprotection

Informations sur les voyages des délégué-e-s internationaux-ales

Voyager de l'extérieur de l'Amérique du Nord

Il est recommandé que toutes et tous les délégué-e-s internationaux-ales se renseignent sur les exigences du gouvernement canadien en ce qui concerne les voyages au Canada. Pour plus d'informations, veuillez visiter le [site Web d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada](#).

Exigences d'admission au Canada

Veuillez vous référer au site Web sur les exigences d'admission au Canada, y compris la liste des pays pour lesquels les citoyen-ne-s auront besoin d'un visa (faire défiler la page vers le bas) : [Exigences d'admission au Canada](#).

Autorisation de voyage électronique (AVE)

Visitez la [page Web officielle du gouvernement du Canada](#) pour présenter une demande pour une AVE pour vous envoler vers un aéroport canadien. Découvrez de quoi il s'agit et comment faire une demande en ligne.

Données biométriques

Pour des informations sur les données biométriques (empreintes digitales et photographies), veuillez vous référer à [Données biométriques](#).

Visas de voyage

Le traitement d'une demande de visa par les ambassades/consulats canadiens peut prendre plusieurs mois. Les demandeur-euse-s doivent se renseigner auprès de leurs autorités respectives afin de déterminer les impératifs exacts du traitement. Pour plus d'informations concernant les exigences du gouvernement canadien pour les visiteur-se-s et les coordonnées des bureaux de visas, visitez le site www.cic.gc.ca.

Ce lien donne une estimation du délai de traitement d'une demande de visa, basée sur la durée de traitement de 80 % des demandes dans le passé : [délais de traitement des visas](#).

Lettre d'invitation pour les demandes de visa de voyage

Sur demande, l'Association canadienne de radioprotection (ACRP) émettra une lettre d'invitation aux délégué-e-s internationaux-ales qui ont besoin d'un visa de voyage pour entrer au Canada pour participer au congrès.

- **L'ACRP n'émet pas de lettre d'invitation pour des groupes – les lettres sont émises pour des individus seulement.**
- **Toute personne demandant une lettre d'invitation doit être inscrit(e) comme délégué(e) à TOUT le congrès et le paiement doit être effectué EN TOTALITÉ.**
- L'ACRP n'accepte aucune responsabilité pour les demandes de visa et n'influencera pas le traitement des visas.
- L'ACRP ne couvre pas les dépenses liées à la participation au congrès. Les frais d'inscription au congrès, de voyage, d'hébergement, de transport et de repas non inclus dans les frais d'inscription sont à la charge du délégué. Si un-e délégué-e est dans l'impossibilité de participer au congrès parce qu'il ou elle ne peut obtenir un visa, les frais d'inscription au congrès seront remboursés sur demande, conformément à la Politique de remboursement et d'annulation décrite sur le [site Web du congrès](#).